



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Attendu que le Conseil de la Faculté atteste que

JACQUES RUELLAND

a terminé les études du programme de deuxième cycle

EN HISTOIRE

Nous RECTEUR

*par décision du Conseil de l'Université
et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de*

MAÎTRE ÈS ARTS (M.A.)

à compter du 7 NOVEMBRE 1985 *avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent.*

En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté.

Fait à Montréal, le 22 NOVEMBRE 1985

Le doyen

Le secrétaire



Le recteur

Le secrétaire général